

ment

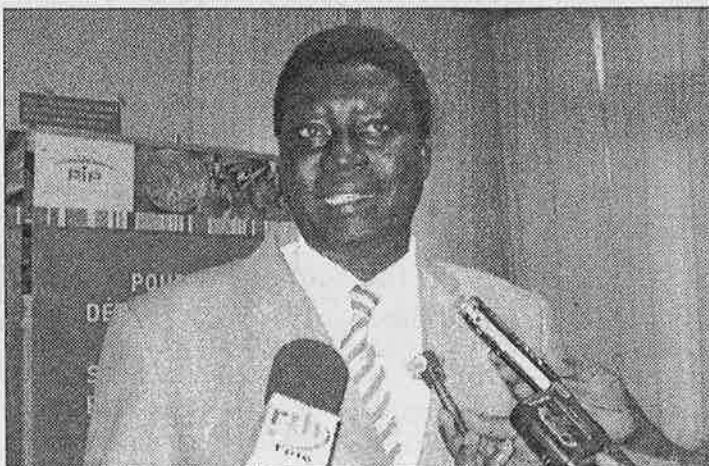
Filière fruits et légumes

Un mode d'emploi pour tenir sur le marché européen

En prélude à l'atelier de lancement de la deuxième phase du PIP, Programme de développement durable du secteur des fruits et légumes des pays de l'Afrique Caraïbes et du Pacifique, la responsable du renforcement des capacités Bénédicte Werner a tenu une conférence de presse, le jeudi 11 mars 2010 à Ouagadougou. Il s'est agi d'informer l'opinion publique des modes d'emploi du programme.

Le Programme de développement durable du secteur des fruits et légumes des pays de l'Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP) ou PIP a été conçu pour aider les producteurs et exportateurs de fruits et légumes frais des pays ACP à surmonter les difficultés d'accès au marché européen. En vue d'expliquer ce programme, les responsables ont animé une conférence de presse, le jeudi 11 mars 2010 à Ouagadougou.

Ainsi, il ressort qu'après la première phase lancée en 2001, le PIP a permis aux différents acteurs de faire face au défi de la qualité. Cependant, l'harmonisation de la réglementation euro-



Le directeur général des productions végétales, Robert Ouédraogo : "Le programme est un espoir pour nous et permet d'accroître et de diversifier nos exportations vers les pays européens".

péenne et les exigences toujours croissantes amènent les acteurs à élargir leur champ d'action, à travers la seconde phase du PIP dont le lancement a eu lieu, le jeudi 11 mars 2010 à Ouagadougou. Selon les conférenciers, cette deuxième phase porte sur la

sécurité sanitaire des aliments et la durabilité du secteur des fruits et légumes des pays ACP. Son principal champ d'action constitue l'horticulture d'exportation et concerne également toute la filière ACP, des producteurs aux exportateurs en passant par tous

les prestataires de services.

"Le PIP travaille directement avec les acteurs de la filière fruits et légumes des pays ACP", a soutenu la responsable de renforcement des capacités, Bénédicte Werner. Selon elle, le PIP aide les exportateurs des pays ACP à atteindre leur plein potentiel à travers la réduction de la pauvreté, ce qui est conforme aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Pour sa part, le directeur général des productions végétales, Robert Ouédraogo, souligne que le PIP contribue énormément, au renforcement des capacités des acteurs de la filière et de ce fait, a permis de les maintenir sur le marché européen.

Le PIP est un programme de coopération européen créé par le COLEACP et a été mis en œuvre à la demande du groupe des Etats ACP. Son objectif global est de préserver et si possible, d'accroître la contribution de l'horticulture d'exportation à la réduction de la pauvreté dans les pays. Ainsi pour mieux structurer les demandes des bénéficiaires, le PIP a mis à leur disposition, des modèles d'inscription qui diffèrent selon la nature de l'organisation. Ces dossiers seront ensuite analysés par un responsable technique de l'unité d'exécution du programme.



La responsable renforcement des capacités Bénédicte Werner indique que le PIP contribue à la réduction de la pauvreté et à l'innovation agricole.



La presse a pris connaissance des objectifs de la 2e phase du PIP.

Mariam OUEDRAOGO
(Stagiaire)